

## Diagnostic Plomb avant Travaux

**RAPPORT 20161102609 – CRECHE ROUCAS BLANC/1 / Pb**  
**ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 21/09/2017**

### **Désignation du Bien :**

Numéro (indice) : 20161102609 – Crèche Roucas Blanc/ (2)

Adresse complète : 14 traverse Serre  
13007 MARSEILLE

### **Désignation du Propriétaire :**

Nom : Ville de Marseille  
Adresse : Place St Eugène  
13007 MARSEILLE

Visite réalisée le 17/08/2017

Signature de l'inspecteur



# Diagnostic Plomb avant Travaux

## Sommaire

1. Rappel du cadre réglementaire et des objectifs .....	3
2. Renseignements concernant la mission .....	3
2.1. Désignation du propriétaire .....	3
2.2. Auteur du constat.....	3
2.3. Appareil à fluorescence X .....	3
2.4. Bien objet de la mission .....	4
2.5. Programme des travaux .....	4
3. Méthodologie employée.....	4
3.1. Identification du bien objet de la mission .....	4
3.2. Identification des locaux .....	4
3.3. Identification des zones .....	4
3.4. Identification des unités de diagnostic.....	5
3.5. Echantillonnage.....	5
3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements.....	5
3.7. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb .....	5
4. Présentation des résultats .....	5
5. Résultats des mesures .....	6
6. Conclusion.....	12
6.1. Certificat de compétences .....	13
6.2. Attestation d'assurance .....	14

# Diagnostic Plomb avant Travaux

## **1. Rappel du cadre réglementaire et des objectifs**

Textes réglementaires issus du Code du Travail applicables :

- Article D4153-26
- Article R4412-149
- Article R4412-152
- Article R4412-156
- Article R4412-157
- Article R4412-158
- Article R4412-159
- Article R4412-160
- Article R4534-132

Ce diagnostic est réalisé conformément au Guide « Les peintures au plomb dans l'habitat ancien » édité par le Ministère du logement, Direction de l'habitat et de la construction ; Volet Travaux : pré-diagnostic et diagnostic ciblé.

Le présent rapport est basé sur une situation au jour de la visite. Par conséquent, toute modification ultérieure substantielle des ouvrages impliquerait l'invalidité de ce rapport.

L'objectif de cette mission est la cartographie des éléments de construction contenant du plomb au delà du seuil d'1 mg/cm<sup>2</sup> dans les zones ou volumes concernés par les travaux.

Néanmoins, les mesures dont le résultat est inférieur au seuil défini au code de la santé publique sont présentées au rapport afin de permettre à l'entreprise une évaluation du risque exhaustive.

## **2. Renseignements concernant la mission**

### **2.1. Désignation du propriétaire**

Nom : Ville de Marseille  
Adresse : Place St Eugène  
13007 MARSEILLE

### **2.2. Auteur du constat**

Nom : Thomas DEVENOGES  
Raison Sociale : ALCYON DEKRA  
Adresse : 58 avenue Labé – 13785 AUBAGNE CEDEX  
Numéro SIRET : NC  
Compagnie d'assurance : AXA  
Numéro de police / date de validité : 399227354 valide jusqu'au : 31/12/2018  
Certification de compétence : Délivrée par : I.CERT Certification, le : 29/04/2014

### **2.3. Appareil à fluorescence X**

APPAREIL A FLUORESCENCE X :  
Modèle : Niton XLp S  
N° Série : 85714  
SOURCE RADIOACTIVE :  
Nature : Cd 109  
Date de chargement : 01/12/2016  
Activité initiale : 370 MBq

# Diagnostic Plomb avant Travaux

En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm<sup>2</sup>).

## 2.4. Bien objet de la mission

Numéro (indice) : 20161102609 – Crèche Roucas Blanc/ (1)  
Adresse complète : 14 Traverse Serre  
13007 MARSEILLE  
Référence cadastrale : Sans Objet  
Nature de la copropriété : Néant  
Occupation : Néant  
Présence d'enfants mineurs : Néant  
Présence d'enfants de moins de 6 ans : Néant  
Observations : Néant

Notre diagnostic a été réalisé par :

- ✓ Visite exclusive des éléments impactés par les travaux, en présence du donneur d'ordres
- ✓ Mesures selon échantillonnage représentatif sur les composants

Croquis : Cf annexe

### **LISTE DES PIECES VISITEES**

Visités	Totalité
---------	----------

### **PIECES OU PARTIES DE L'IMMEUBLE NON VISITEES**

NEANT.

## 2.5. Programme des travaux

**Réfection des parties et éléments de bâtiments impactés par le travaux désignés par le donneur d'ordre le jour de la visite.**

## 3. Méthodologie employée

### 3.1. Identification du bien objet de la mission

L'auteur du constat identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

### 3.2. Identification des locaux

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis le nom de chaque local.

### 3.3. Identification des zones

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C, D.). Une zone du local est nommée « A » et est

# Diagnostic Plomb avant Travaux

reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre.

## 3.4. Identification des unités de diagnostic

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom sans ambiguïté. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre...) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée.

## 3.5. Echantillonnage

L'auteur du constat réalise des mesures sur un échantillon représentatif des unités de diagnostic, en tenant compte du programme des travaux, du type d'unité de diagnostic concerné, de l'homogénéité des unités de diagnostic et de sa connaissance des matériaux composant le bâtiment.

## 3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe et sont exprimées en milligrammes par centimètre carré (mg/cm<sup>2</sup>).

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

A titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb – Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* ». Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g). Dans ce dernier cas, et quelque soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure est déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

## 3.7. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées (non visible, non dégradé, état d'usage ou dégradé).

## 4. Présentation des résultats

Les Unités de Diagnostics (UD) faisant l'objet d'au minimum une mesure sont classées en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation conformément au tableau suivant :

Concentration en plomb	Nature des dégradations	Classement
< seuils		0
> seuils	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

# Diagnostic Plomb avant Travaux

## 5. Résultats des mesures

Local n°	1	Désignation		Bâtiment/Bâtiment Principal								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm <sup>2</sup> )	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
294		Barreaux fenêtre	Métal	Peinture		0			0			
295						0						
296						0						
297						0,06						
304		Dormants porte	Bois	Peinture		0			0			
305						0						
306						0						
281	A	Façades	Enduit	Peinture		0,5						
302		Portes	Bois	Peinture		0			0			
303						0						
300		Radiateur	Métal	Peinture		0			0			
301						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				5	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	2	Désignation		Bâtiment/RDC/Chaufferie								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm <sup>2</sup> )	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
282		Façades	Enduit	Peinture		0,08			0			
283						0,11						
284	A	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
285						0						
286	B	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
287						0						
288	C	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
289						0						
290	D	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
291						0						
292		Plafond	Enduit	Peinture		0,01			0			
293						0,01						
298		Porte entrée	Métal	Peinture		0			0			
299						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

# Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	3	Désignation		Bâtiment/RDC/Monte-charge								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
307		Mur	Plaque de plâtre	Peinture		0			0			
308						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	4	Désignation		Bâtiment/RDC/Vestiaires								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
309		Cloison	Plâtre	Peinture		0			0			
310						0						
311		Plafond	Plaque de plâtre	Peinture		0			0			
312						0						
313						0						
314						0						
315						0						
316						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				2	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	5	Désignation		Bâtiment/RDC/Dégagement								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
326		Pilier intérieur	Enduit	Peinture		0			0			
327						0						
328						0,11						
329						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	6	Désignation		Bâtiment/RDC/Cour extérieure								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
354		Garde-corps	Métal	Peinture		2,3	Etat d'usage	Traces de chocs	2			
355						3,6						
356						4,5						

# Diagnostic Plomb avant Travaux

<b>330</b>		<b>Piliers</b>	<b>Métal</b>	<b>Peinture</b>		<b>12,5</b>	<b>Etat d'usage</b>	<b>Traces de chocs</b>	<b>2</b>			
351		Porte	Métal	Peinture		0,01			0			
352					0,01							
353					0							
<b>331</b>		<b>Poteaux</b>	<b>Métal</b>	<b>Peinture</b>		<b>4,8</b>	<b>Etat d'usage</b>	<b>Traces de chocs</b>	<b>2</b>			
Nombre total d'unités de diagnostic				5	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	7	Désignation		Bâtiment/RDC/Classes section moyen								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
357		Allège	Enduit	Peinture		0						
359	A	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
360						0						
361	B	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
362						0						
363	C	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
364						0						
365	D	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
366						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				5	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	8	Désignation		Bâtiment/RDC/Dortoir								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
358		Allège	Enduit	Peinture		0,05						
367	A	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
368						0						
369	B	Mur	Enduit	Peinture		0,05			0			
370						0						
371	C	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
372						0						
373	D	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
374						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				5	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	9	Désignation		Bâtiment/RDC/Escalier							
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation
398		Plafond	Enduit	Peinture		0,5			0		

# Diagnostic Plomb avant Travaux

399						0,7						
400						0,8						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	10	Désignation		Bâtiment/R+1/Dégagement								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
317	A	Mur	Plâtre	Peinture		0			0			
318						0						
319	C	Mur	Plâtre	Peinture		0			0			
320						0						
334		Pilier intérieur	Enduit	Peinture		0,8			0			
335						0,9						
336						0,9						
337						0,13						
Nombre total d'unités de diagnostic				3	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	11	Désignation		Bâtiment/R+1/Bâtiment Principal								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
332	B	Façade	Enduit	Peinture		0						
333	C	Façade	Enduit	Peinture		0						
Nombre total d'unités de diagnostic				2	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	12	Désignation		Bâtiment/R+1/Classes							
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation
348		Allège	Enduit	Peinture		0			0		
349						0					
350						0					
338	A	Mur	Enduit	Peinture		0			0		
339						0					
340	B	Mur	Enduit	Peinture		0			0		
341						0					
342	C	Mur	Enduit	Peinture		0			0		
343						0					
344	D	Mur	Enduit	Peinture		0			0		
345						0					
346		Radiateur	Métal	Peinture		0,04			0		

# Diagnostic Plomb avant Travaux

347						0,02						
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	13	Désignation		Bâtiment/R+1/Escalier								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
375		Garde corps	Enduit	Peinture		0,02			0			
376					0,9							
377					0,8							
378					0,9							
401		Plafond	Enduit	Peinture		0,8			0			
402					0,7							
403					0,65							
Nombre total d'unités de diagnostic				2	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	14	Désignation		Bâtiment/R+1/Classes section grands								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
379		Mur	Enduit	Peinture		0,02			0			
380					0,03							
381					0,02							
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	15	Désignation		Bâtiment/R+1/Salle de repos								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
382	A	Mur	Enduit	Peinture		0,04			0			
383					0,02							
384	B	Mur	Enduit	Peinture		0,24			0			
385					0,04							
386	C	Mur	Enduit	Peinture		0,02			0			
387					0,24							
388	D	Mur	Enduit	Peinture		0,02			0			
389					0,24							
Nombre total d'unités de diagnostic				4	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

## Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	16	Désignation		Bâtiment/R+1/Dortoir								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
390	A	Mur	Enduit	Peinture		0,01			0			
391						0,02						
392	B	Mur	Enduit	Peinture		0			0			
393						0,01						
394	C	Mur	Enduit	Peinture		0,02			0			
395						0						
396	D	Mur	Enduit	Peinture		0,02			0			
397						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				4	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	17	Désignation		Bâtiment/R+1/Section des grands								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
404		Sous bassement	Enduit	Peinture		0			0			
405						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

Local n°	18	Désignation		Bâtiment/Escalier colimaçon								
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation	
321		Escalier colimaçon	Métal	Peinture		0			0			
322						0						
323						0						
324						0						
325						0						
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3					0	% de classe 3	0

# Diagnostic Plomb avant Travaux

Local n°	19	Désignation		Bâtiment/Façade									
N° mesure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm <sup>2</sup> )	Etat de conservation	Nature des dégradations	Classement	Situations de dégradation du bâti*	Justification de l'absence de mesure/ Observation		
406		Linteaux fenêtres	Métal	Peinture		3	Etat d'usage	Traces de chocs	2				
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3						0	% de classe 3	0

\* Situations de dégradation du bâti :

- Effondrement plancher/plafond (EF) : Le plancher ou le plafond menace de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
- Couloires/Ruissellement (CR) : Des traces importantes de couloires, de ruissellement ou d'écoulement d'eau ont été repérées
- Humidité/Moisissure (HM) : Des traces de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité ont été repérées

## 6. Conclusion

**Le diagnostic avant travaux a révélé la présence de revêtements contenant du plomb au delà du seuil d'1 mg/cm<sup>2</sup>.**

**De plus , des taux de plomb compris entre 0 et 1 mg/cm<sup>2</sup> ont aussi été mesurés.**

# Diagnostic Plomb avant Travaux

## 6.1. Certificat de compétences

 <b>CERTIFICAT DE COMPETENCES</b> <b>DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER</b>		
N° CPDI 2697	Version02	
Je soussigné Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :	<b>Monsieur Thomas DEVENOGES</b>	
	Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :	
<i>Amiante</i>	<b>Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis</b> Date d'effet : 19/05/2014, date d'expiration : 18/05/2019	
<i>Plomb</i>	<b>Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 29/04/2014, date d'expiration : 28/04/2019	
En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.		
Edité à Saint-Grégoire Le 30/06/2014		
 Certification de personnes Diagnosticqueur Portée disponible sur <a href="http://www.icert.fr">www.icert.fr</a> Parc EDONIA Bât G Rue de la Terre Victoria 35760 Saint Grégoire CPE DI FR 11 rev 09	<small>Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 10 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011</small>	 ACCREDITATION N° 4-0522 COFRAC CERTIFICATION DE PERSONNES POUR LES PROFESSIONNELS <a href="http://WWW.COFRA.CF">WWW.COFRA.CF</a>

# Diagnostic Plomb avant Travaux

## 6.2. Attestation d'assurance



### ATTESTATION D'ASSURANCE 2017

**AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 9, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

**Nom** : **DEKRA Industrial SAS**

**Adresse** : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE** n° **XFR0050627LI**, souscrit auprès de notre Société et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre des activités couvertes au titre de ce contrat.

**1. Les sociétés assurées par ce contrat sont les suivantes : Dekra Industrial SAS, Dekra Industrial Holding SAS.**

**2. Les activités garanties par ce contrat sont les suivantes :**

- Bureau de contrôle, contrôleur technique, dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité-santé », examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité de l'air.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Etudes, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.
- **A l'exclusion de toute opération, mission et prestation de maîtrise d'œuvre**, sauf celles très occasionnelles, et sauf celles de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études techniques pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissement desservant des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités locales.
- **A l'exclusion de toutes activités ou dommages liées à la présence d'amiante.**

# Diagnostic Plomb avant Travaux



3. Les sommes assurées et franchises de ce contrat sont les suivantes :

• **RESPONSABILITÉ CIVILE NON IMPUTABLE AUX « FOURNITURES »**  
**(RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels :

15.000.000 euros par sinistre dont :

- pollution, atteintes à l'environnement : 1.525.000 euros par sinistre et année d'assurance, ce montant comprenant également les dommages matériels et immatériels
- pour l'ensemble des dommages matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs : 15.000.000 euros par sinistre dont 1.525.000 euros par sinistre pour les dommages immatériels non consécutifs

• **RESPONSABILITÉ CIVILE IMPUTABLE AUX « FOURNITURES »**  
**(RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels, immatériels et frais

15.000.000 euros par sinistre et année d'assurance dont :

- 6.000.000 euros par sinistre et année d'assurance pour l'ensemble des risques suivants : Dommages immatériels non consécutifs et responsabilité décennale ouvrages de génie civil.
- Frais préventifs de nouvelles études : 76.225 euros par sinistre et année d'assurance.

• **FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE** (sauf dommages corporels)

- Responsabilité Civile Générale : 1 524 euros
- Responsabilité Civile Professionnelle : 100.000 euros.

4. Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence du contrat d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions du contrat. Cette attestation est valable du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Fait à Paris, le 19 décembre 2016

**AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**

Société Anonyme de droit français, régie par le code des Assurances  
au Capital de 190 000 000 € - 399 227 354 RCS Paris TVA Intracommunautaire n° FR 85 399 227 354  
Siège Social : 4, rue Jules Lefebvre  
75428 PARIS Cedex 09  
Tél : +33 1 66 92 80 00 Fax : +33 1 66 92 80 01  
Site Internet : www.axacorporatesolutions.com

ref. 10/0564 - 05/08

AXA Corporate Solutions Assurance - 4, Rue Jules Lefebvre - 75428 Paris Cedex 09, France  
Tél. : +33 1 66 92 80 00 - Fax : +33 1 66 92 80 01 - [www.axa-corporatesolutions.com](http://www.axa-corporatesolutions.com)

Société Anonyme de droit français, régie par le code des Assurances au capital de 190 000 000 € - 399 227 354 RCS Paris TVA Intracommunautaire n° FR 85 399 227 354  
Opérations d'assurance et de réassurance exonérées de TVA - art 261-C ng

# Diagnostic Plomb avant Travaux



## ATTESTATION D'ASSURANCE 2017

DEKRA « Diagnostics Amiante »

**AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 9, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

Nom : **DEKRA Industrial SAS**

Adresse : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties des contrats d'assurance :

- **RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE n° XFR0050627LI**

- **RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT n° XFR0048625FI**

couvrant les sociétés Dekra Industrial SAS et Dekra Industrial Holding SAS.

**Les activités garanties par ces contrats** sont notamment les suivantes :

Mission « Diagnostics de présence d'amiante dans les bâtiments, assistance technique amiante, mesures d'empoussièrement d'amiante, coordination SPS lors de chantiers de désamiantage ».

Les sommes assurées au titre de ces deux contrats sont les suivantes :

**RESPONSABILITE CIVILE IMPUTABLE AUX « MISSIONS » (RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE)**

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus : **8 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Dommages immatériels non consécutifs : **4 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Frais de prévention de nouvelles études : **76 225 Euros** par sinistre et par année d'assurance

**FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE**

**150 000 Euros** par sinistre

**Validité de cette attestation :**

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence des contrats d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions des contrats. Cette attestation est valable du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Fait à Paris, le 19 décembre 2016

**AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**

Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances  
au Capital de 190 069 080 euros - 399 227 354 RCS Paris  
Siège Social : 4, rue Jules Lefebvre  
75426 PARIS Cedex 09

Tél : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01  
Site Internet : [www.axa-corporatesolutions.com](http://www.axa-corporatesolutions.com)

Tel: 030261 - 09/08

# Diagnostic Plomb avant Travaux



**Industrial Services**  
DEKRA Industrial SAS  
19, rue Stuart Mill  
87008 LIMOGES

## ATTESTATION

Je soussignée Sophie Dominjon agissant en qualité de Présidente de la société DEKRA Industrial SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € dont le siège social est situé à LIMOGES (87000) – 19 rue Stuart Mill, ZI de Magré et immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES,

Atteste sur l'honneur que pour l'établissement des rapports et constatations définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L.271-4 ainsi qu'à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du même code et :

- Dispose des moyens en matériel et en personnel appropriés,
- Emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- Est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- N'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli à Bagneux, le 18 janvier 2017  
Pour servir et valoir ce que de droit

Sophie DOMINJON  
Présidente

# Diagnostic Plomb avant Travaux

## 6.3. Croquis



— Revêtement contenant un taux de plomb supérieur à  $1\text{mg}/\text{cm}^2$

*Ceci est un croquis sans échelle. Il ne peut en aucun cas servir de plan.  
Il ne peut être utilisé qu'en version couleur.*